

Au sujet des métiers : des enjeux politiques renouvelés ?

Michèle DESCOLONGES

L'orientation des travaux en sciences humaines et sociales est en partie conditionnée par les problèmes que le temps présent fait surgir. Au début des années 1990, lorsque j'écrivais *Qu'est-ce qu'un métier ?*¹, il ne s'agissait pas de proposer une définition normative ou technocratique du mot métier mais de comprendre les effervescences en train de se produire.

Les questionnements en matière de métiers n'étaient pas chose nouvelle. Ainsi, la conclusion de l'article de Pierre Naville « L'emploi, le métier, la profession », paru dans le premier volume du *Traité de sociologie du travail* en 1964², en mentionnait-il l'existence. En particulier, Naville soulignait un mouvement de « professionnalisation », c'est-à-dire la diffusion de systèmes de garanties favorables aux salariés — ayant des répercussions sur les salaires et se traduisant par la constitution de « professions » —, et en même temps une « déprofessionnalisation », c'est-à-dire une dissociation entre le statut des salariés et le rendement de leur travail direct, en tant que l'un des constituants de leur métier.

En 30 ans, les questionnements ont changé de portée, voire de nature. Au début des années 1990, les entreprises se sont embarquées, de gré ou de force, dans des changements liés à l'ouverture des marchés à la concurrence internationale : les formes de direction changeaient, les « managers » se substituant aux « chefs » ; les usagers devenaient des « clients » et devenaient plus captifs des produits proposés ; les aspects financiers commençaient à l'emporter sur les processus industriels, etc. Portée par les directions d'entreprise, une critique du taylorisme plaidait en faveur d'une relative autonomie des salariés, censée augmenter leur productivité. Des méthodes de « gestion prospective des emplois » se substituaient aux systèmes de classification afin d'organiser un marché de gestion interne des emplois. La terminologie usitée témoignait de ces évolutions, les postes devenant des emplois, et ceux-ci devenant des métiers. Avec un tel brouillage des mots, qui était aussi un maquillage des situations réelles des salariés³, il était temps de se demander ce qu'était *un métier ?*

Les matériaux ramenés par ma pratique de chercheur et d'enseignante en sociologie — des analyses de grèves et de révoltes, des analyses d'emplois, des enseignements touchant la dynamique des entreprises, des formations destinées à des responsables en « ressources humaines » — montraient que, dans des situations aussi variées et en dépit de leur assignation à tel ou tel poste, emploi ou fonction, les *gens*

¹ DESCOLONGES Michèle, *Qu'est-ce qu'un métier ?*, PUF, 1996.

² NAVILLE Pierre, « L'emploi, le métier, la profession » in Georges Friedmann, Pierre Naville, avec le concours de Jean-René Tréanton, *Traité de sociologie du travail*, Armand Colin, 1964, T. 1, p. 231-240.

³ Les caissières sont devenues des « hôtesse de caisse », les employés de banque des « conseillers », les vendeurs des « conseillers commerciaux », etc. Quand aux femmes de ménages, certaines entreprises dénuées de vergogne les ont transformées en « esthéticiennes de surface ».

parlaient de leur métier et y accordaient de la valeur. Aussi, l'écriture de cet ouvrage était-elle guidée par une intention politique : *qu'est-ce qui, dans les métiers, est valorisé ?*

La nouveauté des méthodes d'« analyses d'emplois » conduisait les consultants, parfois un peu naïvement, à les présenter aux salariés comme une certaine vérité de leur activité professionnelle. De fait, la distance entre les méthodes d'analyse des emplois et l'expérience des gens de métier était grande — ce qu'a reflété délibérément mon analyse de l'emploi de Gaston Lagaffe, le « héros sans emploi » (défini) apparu « par hasard » dans l'hebdomadaire Spirou en 1957 —, réalisée en respectant les items de l'une de ces méthodes. Cette réduction de l'activité multiforme et inventive de Gaston était non seulement risible, mais le sens de cette activité était travesti ! Ceci étant, comment rendre compte de métiers dans l'épaisseur des pratiques des protagonistes, à la mesure de leurs intentions, de leurs échecs et de leurs transformations ? En les racontant, à la condition que ces récits s'appuient sur des références théoriques pertinentes.

Sans inscription explicite dans la tradition de l'école de Chicago, à qui l'on devait des analyses des « petits » métiers, une première réponse a consisté à montrer leur diversité, en faisant état de nombreux métiers et donc en usant du mot « métier » dans un sens extensif. Précisément, en traitant sur le même plan et avec le même type d'analyse ce qu'il y a de commun entre ceux qui, habituellement, étaient qualifiés de professions, comme les médecins, ou identifiés en tant qu'emplois, comme les secrétaires, ou encore relevaient d'une corporation, comme les géographes.

En effet, il existait d'autres enjeux que la question des interactions au sein des métiers ou la question du pouvoir détenu par des professions. Je veux parler des enjeux de l'invention dont, actuellement, on parlerait plus volontiers en termes d'innovation. Et c'est en franchissant les frontières disciplinaires⁴ que des références aux travaux d'Hannah Arendt allaient me permettre de poursuivre les analyses. Dans *Condition de l'homme moderne*⁵, la philosophe mettait en évidence trois modalités de la *vita activa* : le travail, l'œuvre et l'action, prises dans leurs évolutions historiques. C'est ainsi qu'il devenait possible de montrer que tout métier comprend des dimensions économique, technique et sociologique. J'ai particulièrement insisté sur le fait que la dimension technique n'est pas un appendice de l'économique (les marchés du travail et les salaires) et du social (les liens, les valeurs), mais que, au contraire, elle en constitue le centre : elle est l'enjeu majeur, elle est celle que les protagonistes cherchent à renouveler, pour faire perdurer le métier.

Sans revenir dans le cadre de cet article sur les conceptions historiques et les hiérarchies entre ceux qui assument le labeur et ceux qui placent l'œuvre au centre de leur activité, rappelons le débat marxisant opposant l'aliénation vécue dans le travail d'un côté et la *praxis*, comprise comme essence de la création, de l'autre⁶. Le débat initié par H. Arendt était d'une autre nature : l'œuvre, écrivait-elle, est le fruit de la fabrication, c'est-à-dire d'une activité dont le processus est complètement renouvelé, parce que le matériau de l'œuvre n'est plus tiré de la nature tel qu'il y existe, mais que l'intervention

⁴ L'inscription dans la discipline sociologique a été réalisée par Claude Dubar et Pierre Tripiet qui, dans leur manuel *Sociologie des professions*, Armand Colin, 1998, ont « balisé la problématique de toutes les grandes orientations de la sociologie des professions » (p. 137).

⁵ ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, 1961 et 1983.

⁶ NAVILLE Pierre, *Le nouveau Léviathan 1. De l'aliénation à la jouissance*, Editions Anthropos, 1967, p. 367.

humaine agit sur la nature au point de la « créer », et parce que l'automatisation a provoqué « une révolution du concept de fabrication »⁷. En somme, le mode de fabrication qui fournissait un objet fabriqué analytiquement fournissait désormais un objet fabriqué synthétiquement. L'objet standardisé ainsi livré n'offrirait plus que des utilisations standardisées.⁸

Ces dernières années, le développement des *fablabs*, ces ateliers de fabrication qui, disposant d'outils numériques mais aussi traditionnels (machines à coudre, par exemple), mettent en œuvre de nouvelles formes de production et fabriquent des objets à la demande, vient contredire l'image d'inéluclabilité de la standardisation. Sans qu'on y repère une filiation linéaire, on peut supposer que ces nouvelles formes de production bénéficient entre autres expériences de la créativité quotidienne et ordinaire des gens de métier, celle-ci rompant avec la fabrication standardisée. En effet, un métier est fait d'un malaxage de matériaux de toutes sortes et de toutes natures, grâce à l'usage de nombreux outils et de nombreuses manières de faire et sa destination s'exprime dans l'œuvre ou, en adoptant une autre terminologie, dans l'invention technique (la *tekhnè*). Car, les contenus des savoirs et les manières de s'y prendre ne sont ni stables, ni maîtrisables : c'est donc la question de la création qui se trouve en son centre. Prenons deux exemples, l'un chez les médecins, l'autre chez les secrétaires.

Traditionnellement, les obstétriciens pratiquaient un *art du toucher* visant l'interprétation de l'état du fœtus et la prévision de l'accouchement à pratiquer. La légitimité du diagnostic, leur reconnaissance professionnelle, la hiérarchie au sein du métier, leur système de formation, reposaient sur ce rapport aux corps des parturientes - le fœtus étant alors considéré comme une partie de celles-ci. Dans les années 1990, la légitimité des obstétriciens en matière de diagnostic a été bouleversée par les usages de l'échographie⁹ : le fœtus devenait une personne à naître et l'utilisation des résultats de l'échographie a commencé à supplanter la technique du toucher. La pertinence du diagnostic revenait aux échographistes susceptibles de faire voir l'état de l'enfant à naître et, éventuellement, de préconiser une intervention ou d'en laisser le choix aux futurs parents. C'était l'invention, par ceux qui détenaient un *art de voir*, de la possibilité d'un nouveau rapport aux corps, la reconnaissance de nouveaux « droits » de la personne à naître, s'inscrivant dans le courant d'une médecine qui non seulement livrait une interprétation mais devenait correctrice. La question de l'invention est plus complexe que ne permet de le concevoir l'adoption de nouveaux outils. En effet, l'usage de la technologie numérique a renouvelé les questions éthiques¹⁰, mais laissé en l'état une interrogation au sujet de la destination et des obligations du métier : s'agit-il de répondre aux besoins des corps ou bien de proposer un traitement convenant à la personne ?

⁷ ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, op. cit., p. 167.

⁸ La conception d'Hannah Arendt reste cependant marquée par le schéma hylémorphique d'Aristote : une forme, créée par l'artisan vient s'imposer à une matière passive. Avec Gilbert Simondon, notamment dans son ouvrage *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information* (Millon, 2013), cette dualité disparaît : toute matière est déjà « préformée » pour des usages possibles. Elle ne peut pas devenir n'importe quoi ; elle participe à la création car elle n'est jamais informe ; en d'autres termes elle contient déjà des informations avec lesquelles le créateur doit jouer, sous peine de la détruire au lieu de la transformer.

⁹ FELLOUS Michèle, *La première image*, Nathan, 1991.

¹⁰ Le Comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé a estimé que le fœtus est une « personne potentielle ».

Dès les débuts de la diffusion de la micro-informatique dans les organisations, les responsabilités des secrétaires ont été mises en question : ces femmes n'allaient-elles pas devoir céder la place à des machines ? Inversement, les secrétaires ne pourraient-elles pas donner de la valeur à leur métier en s'appropriant ces machines, dans des espaces où les cadres notamment répugnaient à les manipuler ? De fait, l'exercice du métier nécessitait le recours aux machines, mais tenait bien plus aux relations établies par les secrétaires au sein des groupes professionnels auxquels elles avaient affaire. L'analyse du métier de secrétaire exerçant dans une grande entreprise m'a permis de souligner l'existence de savoir-faire allant de soi – mais invisibles –, faits d'une intelligence de la scène sociale : elles étaient celles qui régulaient la vie du groupe professionnel auquel elles appartenaient et, disposant d'informations de tous ordres, elles étaient en mesure de défendre le secret des affaires privées contre la promiscuité des organisations. On peut soutenir qu'elles régulaient une partie de l'affectivité du groupe professionnel, non pas en tant que tel, mais dans ce qu'il a d'irréductible à l'efficacité. C'est en cela que résidait la technique de leur métier, visant la différenciation et le lien. Mais cet exercice restait fragile, dépendant d'un surcroît toujours possible de tâches, susceptible de compromettre le jeu social. Cet exemple montrait à quel point l'invention peut être soumise aux aléas, aux rencontres, aux négociations, aux conflits, aux solidarités.

Longtemps invisibles, en dépit de leur expression par les protagonistes eux-mêmes, les sentiments mobilisés par les gens de métiers et dans toutes les activités de travail font désormais partie des registres d'analyse et de compréhension de l'exercice professionnel – je pense à ce couvreur, Compagnon du Devoir, exposant lors d'une émission radiophonique les raisons de son installation en Lozère : arrivant un jour de pluie par la route de Villefort, en surplomb de la ville de Mende, il était « tombé amoureux des toits de cette ville ».

Cette veine de recherche est en effet ouverte. Avec *Le désir de métier*¹¹, Florence Osty s'est située dans la lignée des travaux de Renaud Sainsaulieu, notamment sur l'analyse de l'identité au travail¹². Elle a montré combien l'exercice d'un métier peut correspondre au désir d'une réalisation de soi. Au début des années 2000, cette perspective trouvait son sens dans les demandes de reconnaissance de la qualité du travail des individus, auxquelles certaines entreprises en train de se réorganiser étaient attentives.

C'est en traversant à nouveau les frontières disciplinaires avec la lecture des ouvrages d'un professeur de psychologie, Yves Clot¹³, qu'il est possible d'accéder à d'autres univers psychiques que ceux dont les sociologues traitent habituellement. Sont soulignés le goût de bien faire son travail, et l'élan qui résulte de l'augmentation de la *puissance d'agir*¹⁴, c'est-à-dire de la capacité à faire valoir ses convictions et ses critiques, de manière autonome. Sur le terrain professionnel, on peut nommer cela l'exercice du métier. Cette capacité a également été explorée par des économistes tels qu'Amartya Sen (avec la notion de *capabilité*), Robert Salais (avec la *capacité d'agir*), ou encore un

¹¹ OSTY Florence, *Le désir de métier*, Presses universitaires de Rennes, 2003.

¹² SAINSAULIEU Renaud, *L'identité au travail*, Presses de la FNSP, 1977 pour la 1^{re} édition.

¹³ Citons notamment : Yves CLOT, *Travail et pouvoir d'agir*, PUF, 2008.

¹⁴ Je reprends ici la notion de *puissance d'agir* au sens de Spinoza.

philosophe tel qu'Yves Schwartz demandant « qu'est-ce que *bien faire* son métier ? ». Ce faisant, ils précisent tous l'intention d'exercer un métier au sein d'une « société », afin d'y jouer un rôle quant à ses orientations sociales et politiques.

Actuellement, les usages du mot « métier » non seulement perdurent, mais trouvent une postérité en même temps qu'une attention renouvelée est portée à celles et ceux qui exercent des métiers peu prestigieux. Par exemple, lors des XIV^e journées de sociologie du travail¹⁵, les résumés des 250 communications montrent que le 1/5^e des auteurs mobilise le mot « métier », pour désigner une activité, sans préciser laquelle (par exemple : « leur ancien métier », « les outils descriptifs du métier », les « métiers très masculinisés »). Ou bien, les auteurs identifient une activité, telle que « concierge d'hôtel », « coupeur de canne à sucre », « mère », « accompagnateur en montagne », « chauffeur routier », « métier du *care* », « métiers humbles... assimilés à des activités de cantonniers de la voie d'eau », « métier des médecins étrangers », etc. L'exercice du métier est le plus souvent analysé dans le cadre de différents registres d'inégalités : race, genre, origine territoriale, classe sociale.

Cependant, Florent Champy souligne que tous les métiers n'ont pas le même poids quant au développement des sociétés et que les professions « traditionnelles » sont elles aussi de plus en plus encadrées par des ensembles de règlements juridiques et économiques, nationaux et européens, qui menacent d'obérer leur autonomie et leur effectivité¹⁶. Est ainsi souligné un risque de perte encouru par les sociétés, car ce sont précisément des professions détentrices de savoirs et de « rationalités autres que les logiques marchandes et managériales ». Aussi, afin de comprendre leur rôle (politique, selon moi) au sein des systèmes sociaux, l'analyse pertinente serait-elle à placer sur les contenus des activités, afin de prendre la mesure du travail exercé et des savoirs mobilisés. On peut lire ainsi chez F. Champy combien la prise en compte du risque sous ses différentes formes, c'est-à-dire de l'événement non encore survenu est considérée par certaines professions, générant des « conduites prudentielles » tenant compte de conjonctures particulières, notamment parce que les « clients » de ces professionnels traversent des épreuves, par exemple : juges, travailleurs sociaux, médecins en réanimation néo-natale.

Quel est donc ce rôle « politique » des gens de métier et des professionnels ? Pour Pierre-Michel Menger¹⁷, il s'agit de prendre appui conceptuellement sur la mesure du travail afin d'analyser ce qu'est le « travail créateur », non seulement dans les arts et les sciences, mais aussi créateur du social dans ses différentes dimensions (valeur, identité, protection collective, statut,...).

Aussi, le « travail d'invention » peut-il être qualifié selon une conception « relationnelle » horizontale, permettant l'émergence des changements de perspectives et la « dignité » des personnes, et une conception verticale, hiérarchisée, opposant le labeur à l'œuvre. Mais ces deux lectures complémentaires ne suffisent pas à rendre

¹⁵ XIV^e journées de sociologie du travail, *Les marges du travail et de l'emploi : formes, enjeux, processus*, Lille, 17-19 juin 2014.

¹⁶ CHAMPY Florent, *Sociologie des professions*, PUF, 2009 pour la 1^{re} édition.

¹⁷ MENERGIER Pierre-Michel, *La différence, la concurrence et la disproportion. Sociologie du travail créateur*, Leçon inaugurale prononcée le jeudi 9 janvier 2014 au Collège de France. (Texte et audio sur le site de cette institution).

compte des qualités « individuelles », mais aussi de la structuration des métiers absorbant y compris une partie des risques d'échecs, nécessaires à l'imagination productive. Aussi bien les concepts développés que leur organisation, notamment l'insistance tout à la fois sur une « gravitation » sociale que sur le franchissement des imprévus, soulignent fortement les changements dans les formes de production et les conceptions les accompagnant, survenus depuis l'ouvrage de Pierre Naville sur la qualification du travail¹⁸. Celui-ci faisait reposer son analyse sur le système industriel et relevait en conclusion : « La qualification authentique tend de plus en plus à se situer au niveau de l'invention, de la recherche et de la mise au point », et il soutenait « l'importance de l'éducation toujours recommencée ».

Ainsi, les concepts de « professions » et de « métiers » ne sont-ils pas convoqués par hasard, et il est possible de s'enquérir de ce qu'ils ont de commun, autrement dit ce qui pourrait être considéré comme un *bien commun*. Nous pourrions reprendre l'analyse de la technique des métiers (et des professions), ce travail de pérennisation du monde, afin d'en montrer les enjeux renouvelés, en partant des travaux du philosophe et historien de la technique Gilbert Simondon, lesquels viennent d'être publiés à nouveau.

Parmi les pistes à suivre, empruntons d'une part celle qui distingue l'objet « ouvert » de l'objet « fermé ». Alors que la machine industrielle est améliorable, « l'objet technique ouvert est néoténique, il est toujours, dans une certaine mesure, en état de construction, à l'image d'un organisme en voie de croissance »¹⁹. Il vit ainsi plus longtemps, comme une locomotive – faite pour être réparée aussi longtemps que possible – que ne vit une automobile (objet fermé car le conducteur ne sait pas intervenir sur le système électronique et rarement sur la mécanique). L'optimum de l'objet fermé est que tout s'use en même temps, et est alors rejeté en bloc. L'objet ouvert a des parties à usure lente et d'autres rapides. C'est le cas de l'artisanat et de l'industrie très élaborée, alors que l'industrie de série produit des objets fermés. L'objet « ouvert » serait celui qui correspond le plus à l'exercice d'un métier, aussi bien chez le producteur primaire (le fabricant) que pour l'utilisateur (qui devient aussi celui que répare voire améliore l'objet).

D'autre part, la définition de l'objet technique englobe l'individu dans son environnement et ses usages, par exemple le bateau, son concepteur, son designer, son fabricant, son réparateur et son conducteur, lorsque cet objet est évolutif (ouvert) dans son principe. Cette piste fructueuse, ne dissociant pas l'individu de son environnement, est désormais empruntée par des historiens, comme Thomas Andrews associant les rongeurs et les pierres dans le métier des mineurs²⁰. Ou encore, par Mathieu Arnoux, agrégeant au sein du métier de ouvrier les doléances au sujet des enclosures, l'attente d'accomplissement spirituel et le rôle des protagonistes dans la société seigneuriale²¹. Ces gens de métier ont inventé un rapport au monde de leur époque, les uns dans l'histoire énergétique et sociale des Etats-Unis du début du XX^e siècle, les autres dans la conception et la « fabrication » des campagnes européennes, dont nous héritons aujourd'hui.

¹⁸ NAVILLE Pierre, *Essai sur la qualification du travail*, Librairie Marcel Rivière et Cie, 1956.

¹⁹ Simondon Gilbert, *Sur la technique (1953-1983)*, PUF, 2014, p. 61.

²⁰ ANDREWS Thomas G., *Killing for Coal. America's Deadliest Labor War*, Harvard University Press, 2008.

²¹ ARNOUX Mathieu, *Le temps des ouvriers. Travail, ordre social et croissance en Europe (XI^e-XIV^e siècle)*, Albin Michel, 2012.

En admettant la familiarité, voire l'amitié, entre les objets et réseaux techniques et les groupes humains, et les autres vivants, nous pourrions à notre tour, repenser les métiers - et par suite réorienter les pratiques - dans cette optique de non-séparation de la « culture » et de la « technique », de la « technique » et de la « nature », dans une approche réellement transdisciplinaire, rassemblant psychosociologie, technologie et écologie.

Michèle Descolonges
Août 2014